



**Appel à participation au Programme de formation et de recherche sur  
« L'intégration de la réglementation du commerce numérique dans les pays  
africains »**

(Date limite : 30 Octobre 2020)

## 1. Contexte

Le Centre Africain pour les Politiques Commerciales (CAPC) de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) basé à Addis-Abeba en Ethiopie et la Direction des Etudes et de la Recherche Appliquée (DERA) de l'ISTA à Libreville au Gabon proposent un programme de recherche sur « l'intégration de la réglementation du commerce numérique en Afrique ».

Ce programme s'inscrit dans le cadre du projet de recherche lancé par la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), avec le soutien technique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

## 2. Objectifs

L'objectif de ce programme est de développer une base de données sur le caractère restrictif de la réglementation du commerce numérique en Afrique, compte tenu de l'importance croissante du e-commerce, en particulier en réponse au COVID-19, et dans la perspective de la 3<sup>ème</sup> phase du processus de mise en œuvre (sur les questions de commerce électronique) des négociations de l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

De manière spécifique, il s'agit de :

- (i) renforcer les capacités de recherche et d'analyse dans les domaines des lois et réglementations liées au commerce numérique ;
- (ii) développer les capacités techniques des participants grâce à l'apprentissage par la pratique et aux interactions avec des experts internationaux de l'OCDE ;
- (iii) développer des compétences en analyse réglementaire du commerce numérique et en réseautage avec des professionnels du domaine.

## 3. Déroulement de la formation

Les candidats sélectionnés seront formés pour collecter et vérifier les données et les informations sur les réglementations nationales affectant l'environnement du commerce numérique des pays respectifs.

Chaque candidat sélectionné disposera de 4 mois pour achever la mission. Un résumé de 2 à 4 pages du profil réglementaire du pays pourra être publié conjointement par la CEA, la CESAP et le chercheur ou son institution affiliée, le cas échéant.

La formation obligatoire, qui précède les travaux de recherche, se déroulera en anglais, mais le rapport de recherche pourra être soumis à la CEA en anglais ou en français.



#### 4. Avantages (prise en charge)

Les candidats sélectionnés recevront chacun des frais de recherche (dans le cadre d'un contrat de consultant avec la CEA) de 6000 USD. Ce montant sera versé en trois tranches égales (2 000 USD) selon les niveaux de validation et de transmission des rapports.

#### 5. Sélection des candidats

L'appel à candidature est ouvert aux chercheurs ayant au moins 2 ans d'expérience dans l'étude ou l'analyse des lois liées au commerce. La connaissance des langues locales et /ou officielles du pays étudié est requise.

#### 6. Comment postuler ?

Merci de transmettre par email à [mevel@un.org](mailto:mevel@un.org) et [mahamat.abdellatif@gmail.com](mailto:mahamat.abdellatif@gmail.com) les documents suivants :

- CV ;
- Une lettre de motivation indiquant le ou les pays dans lesquels le candidat a un intérêt ou la capacité de mener la recherche ;
- Une lettre de recommandation professionnelle / académique.

La date limite de candidature est fixée au 30 octobre 2020. Les candidatures sélectionnées seront informées par courrier électronique autour du 6 novembre 2020.

#### 7. Accord contractuel

La CEA conclura des accords contractuels appropriés avec les candidats sélectionnés pour financer leur participation à ces exercices de recherche.

#### 8. Renseignements

Veillez envoyer un courriel à M. Simon Mevel ([mevel@un.org](mailto:mevel@un.org)) et à M. Abdellatif Mahamat ([mahamat.abdellatif@gmail.com](mailto:mahamat.abdellatif@gmail.com)) si vous avez des questions.

\*\*\*\*\*